

L'utilisation des technologies propres

Données de 2024

Par Sophie Brehain

Une technologie propre (TP) est un équipement, un produit, un service ou un procédé servant à mesurer, à prévenir, à limiter, à réduire ou à corriger les atteintes à l'environnement. Les technologies propres permettent aussi d'économiser les ressources naturelles ou portent moins atteinte à l'environnement que leurs contreparties dans le marché.

L'analyse qui suit porte sur les technologies propres utilisées en 2024 par les entreprises du Québec employant cinq personnes et plus. Les résultats se déclinent selon la taille (nombre d'employé(e)s), le secteur d'activité ou le chiffre d'affaires de l'entreprise.

L'analyse repose sur les résultats de l'*Enquête sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres* menée par l'Institut de la statistique du Québec.

Tous les écarts présentés sont statistiquement significatifs à un seuil de 5 %.

Un peu plus de six entreprises sur dix utilisent des technologies propres

En 2024, 60,1 % des entreprises employant cinq personnes et plus au Québec ont déclaré utiliser au moins une technologie propre. Cette proportion est plus faible que les proportions observées en 2022 (68,0 %) et en 2019 (71,0 %).

Plus les entreprises sont de grande taille, plus elles ont tendance à utiliser des technologies propres. Ainsi, en 2024, on observe une différence entre la proportion d'entreprises employant de 5 à 99 personnes ayant déclaré utiliser au moins une technologie propre (59,6 %) et celle d'entreprises de 100 personnes et plus (68,8 %). De plus, on note une différence quant à l'utilisation des technologies propres entre les entreprises ayant un chiffre d'affaires de moins de 20 millions de dollars (proportions aux alentours des 60 %) et celles ayant un chiffre d'affaires de 20 millions de dollars et plus (71,3 %).

Les entreprises des secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (SCIAN 11 ; 69,5 %), de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 21 ; 71,8 %) et de la fabrication (SCIAN 31 à 33 ; 67,4 %), et les secteurs regroupés des services administratifs, des services

de soutien, des services de gestion des déchets et d'assainissement et des services de réparation et d'entretien (SCIAN 56 et 811 ; 79,1 %) sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer avoir utilisé des technologies propres que la moyenne des entreprises de cinq personnes et plus.

Tableaux détaillés

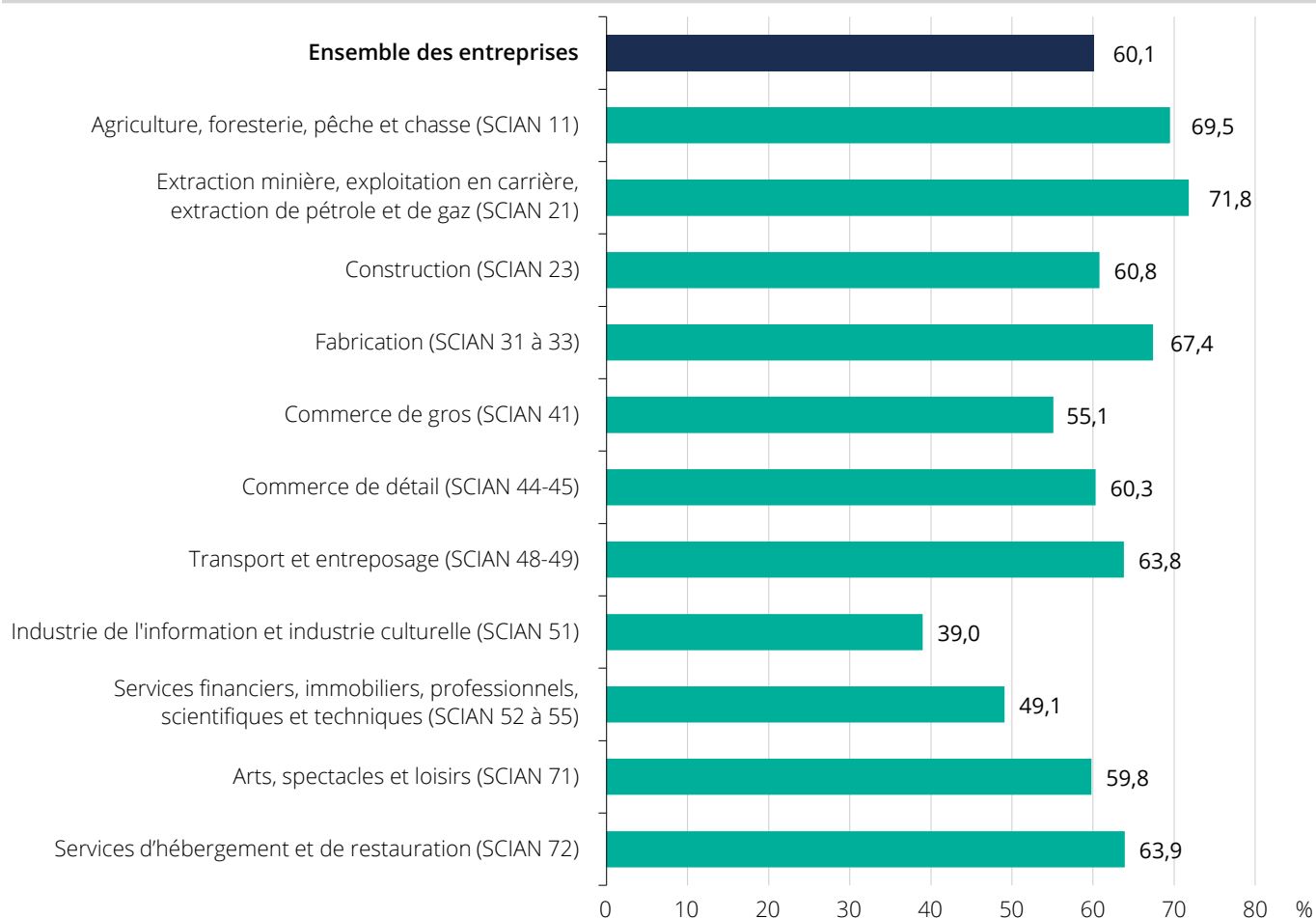
[Proportion d'entreprises ayant déclaré avoir utilisé des technologies propres, selon le thème et la taille d'entreprise, Québec.](#)

[Proportion d'entreprises employant 5 personnes et plus ayant déclaré avoir utilisé des technologies propres, selon le thème et le secteur d'activité, Québec.](#)

[Proportion d'entreprises employant 5 personnes et plus ayant déclaré utiliser les technologies propres selon le thème et le chiffre d'affaires, Québec.](#)

Figure 1

Proportion d'entreprises ayant déclaré utiliser des technologies propres, selon le secteur d'activité, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres.*

Thèmes associés aux technologies propres

Les technologies propres ont été regroupées selon différents thèmes.

Au premier rang des technologies propres les plus utilisées, on trouve celles liées à la **gestion des matières résiduelles** (y compris le recyclage), comme c'était le cas en 2019 et en 2022. En effet, 43,3 % des entreprises employant cinq personnes et plus au Québec y ont eu recours en 2024 (tableau 1). Au deuxième rang, on trouve les technologies propres qui visent le **traitement des eaux usées** (15,0 %) et celles relatives à la **mobilité durable** (14,6 %).

Bien que la proportion d'entreprises ayant utilisé des technologies propres ait globalement diminué depuis 2019, on constate une augmentation des proportions pour ces deux derniers thèmes. Ce sont les seuls thèmes pour lesquels on observe une augmentation. On constate un statu quo dans la proportion d'entreprises ayant déclaré utiliser des technologies propres pour la **protection de l'air et du climat**, pour la **production d'énergie renouvelable** et pour la **réduction de la consommation d'eau, des pertes d'eau et le recyclage de l'eau**. Des baisses ont été constatées pour les autres thèmes (tableau 1).

Tableau 1

Évolution de la proportion d'entreprises ayant déclaré utiliser des technologies propres, Québec, 2019, 2022 et 2024

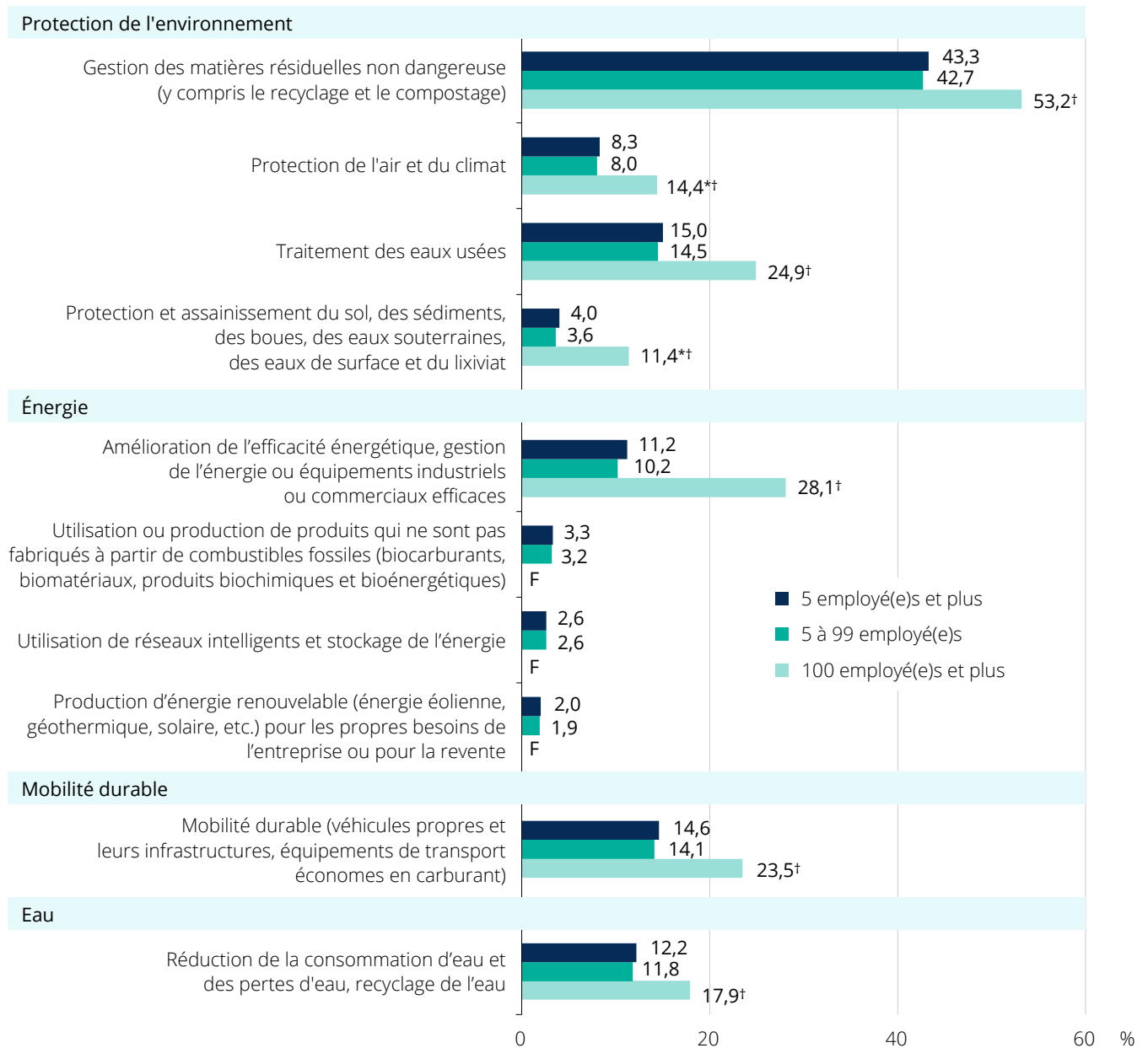
	2019	2022	2024	Variation statistique significative		
	%			2019-2022	2022-2024	2019-2024
Au moins une technologie propre	71,0	68,0	60,1	≈	↘	↘
Selon le thème visé par les technologies propres						
Protection de l'air et du climat	9,3	9,1	8,3	≈	≈	≈
Traitement des eaux usées	8,1	6,4	15,0	≈	↗	↗
Gestion des matières résiduelles non dangereuses (y compris le recyclage et le compostage)	60,7	56,4	43,3	↘	↘	↘
Protection et assainissement du sol, des sédiments, des boues, des eaux souterraines, des eaux de surface et du lixiviat	6,2	6,0	4,0	≈	↘	↘
Utilisation ou production de produits qui ne sont pas fabriqués à partir de combustibles fossiles (biocarburants, biomatériaux, produits biochimiques et bioénergétiques)	6,6	5,9	3,3	≈	↘	↘
Production d'énergie renouvelable (énergie éolienne, géothermique, solaire, etc.) pour les propres besoins de l'entreprise ou pour la revente	2,6	2,5	2,0	≈	≈	≈
Utilisation de réseaux intelligents et stockage de l'énergie	3,8	2,8	2,6	≈	≈	↘
Amélioration de l'efficacité énergétique, gestion de l'énergie ou équipements industriels ou commerciaux efficaces	15,3	13,7	11,2	≈	↘	↘
Réduction de la consommation d'eau et des pertes d'eau, recyclage de l'eau	13,4	12,3	12,2	≈	≈	≈
Mobilité durable (véhicules propres et leurs infrastructures, équipements de transport économes en carburant)	11,1	12,8	14,6	≈	↗	↗

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres*, éditions 2020, 2023 et 2025.

En 2024, pour toutes les technologies propres pour lesquelles on peut diffuser des données, on remarque de plus grandes proportions chez les entreprises employant 100 personnes et plus que chez les entreprises de plus petite taille.

Figure 2

Proportion d'entreprises ayant déclaré utiliser des technologies propres, selon le thème et la taille de l'entreprise, Québec, 2024



* La qualité de l'estimation est passable. L'estimation doit être interprétée avec prudence.

F Trop peu fiable pour être publié.

† Signifie que la différence entre les entreprises de moins de 100 employé(e)s et de 100 employé(e)s et plus est statistiquement significative.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres*.

Si on exclut des résultats les technologies propres liées à la gestion des matières résiduelles, la proportion d'entreprises ayant déclaré utiliser des technologies propres diminue, passant de 60,1 % à 41,7 %, une proportion semblable à celle de 2019 et de 2022.

Ainsi, la baisse de la proportion d'entreprises ayant utilisé au moins une technologie propre observée entre 2022 et 2024 peut s'expliquer en bonne partie par une baisse de l'utilisation des technologies propres liées à la gestion des matières résiduelles pour la même période.

Regroupement de thèmes

Comme l'illustre la figure 2, les thèmes ont été regroupés en quatre classes, soit :

- La protection de l'environnement ;
- L'énergie ;
- La gestion de l'eau ;
- Les produits adaptés pour la mobilité durable.

Les technologies propres visant la **protection de l'environnement** ont été citées par 50,7 % des entreprises, ce qui les classe en première position des technologies les plus utilisées par les entreprises, par rapport aux technologies liées aux autres thèmes. Cette proportion élevée s'explique en bonne partie par les efforts des entreprises en gestion des matières résiduelles.

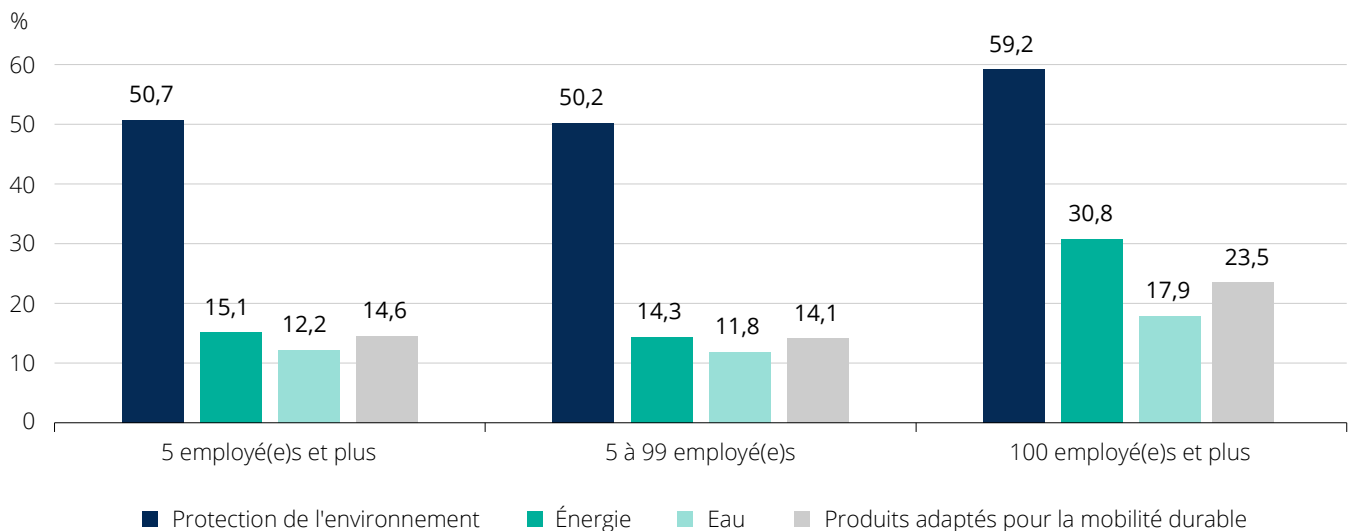
Les technologies propres liées à la **gestion de l'énergie** et à la **mobilité durable** figurent à égalité en deuxième position, avec respectivement 15,1 % et 14,6 % des entreprises. Les technologies propres liées à la **gestion de l'eau** (12,2 %) arrivent au troisième rang.

Depuis 2019 (non présenté), on constate une baisse de la proportion d'entreprises utilisant des technologies propres liées aux thèmes de la protection de l'environnement et de la gestion de l'énergie. Ces proportions sont passées respectivement de 63,5 % à 50,7 %, et de 21,5 % à 15,1 %. Par contre, on observe une augmentation de la proportion d'entreprises utilisant des technologies propres liées à la mobilité durable (11,1 % c. 14,6 %). Aucun changement n'est observé entre 2019 et 2024 quant à l'utilisation de technologies propres liées à la gestion de l'eau.

Pour chacun des regroupements de technologies propres, on constate, en 2024, que les entreprises qui emploient 100 personnes et plus sont proportionnellement plus nombreuses à utiliser des technologies propres que les entreprises de plus petite taille.

Figure 3

Proportion d'entreprises ayant déclaré utiliser des technologies propres, selon le regroupement de thèmes et la taille de l'entreprise, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres*.

► Selon les secteurs d'activité

Comme le montre la figure suivante, les technologies propres en lien avec la **protection de l'environnement**, qui comprennent les technologies propres en lien avec la gestion des matières résiduelles, sont utilisées par chaque secteur d'activité dans d'importantes proportions, à l'exception du secteur de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle (SCIAN 51).



Kzenon / Adobe Stock

Les technologies propres en lien avec **l'énergie** sont davantage utilisées par les entreprises des secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (SCIAN 11, 25,2 %), de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 21, 22,9 %) et de la fabrication (SCIAN 31 à 33, 22,6 %) que par les entreprises de l'ensemble des secteurs.



Arslan / Adobe Stock

Comme en 2022, les entreprises des secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (SCIAN 11, 25,6 %), de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole (SCIAN 21, 23,5 %), de la fabrication (SCIAN 31 à 33 ; 16,3 %), des arts, des spectacles et des loisirs (SCIAN 71, 16,4 %) et des services d'hébergement et de restauration (SCIAN 72, 19,3 %) sont celles qui ont le plus souvent déclaré en 2024 utiliser des technologies propres en lien avec **l'eau**.



Simin Zoran / Adobe Stock

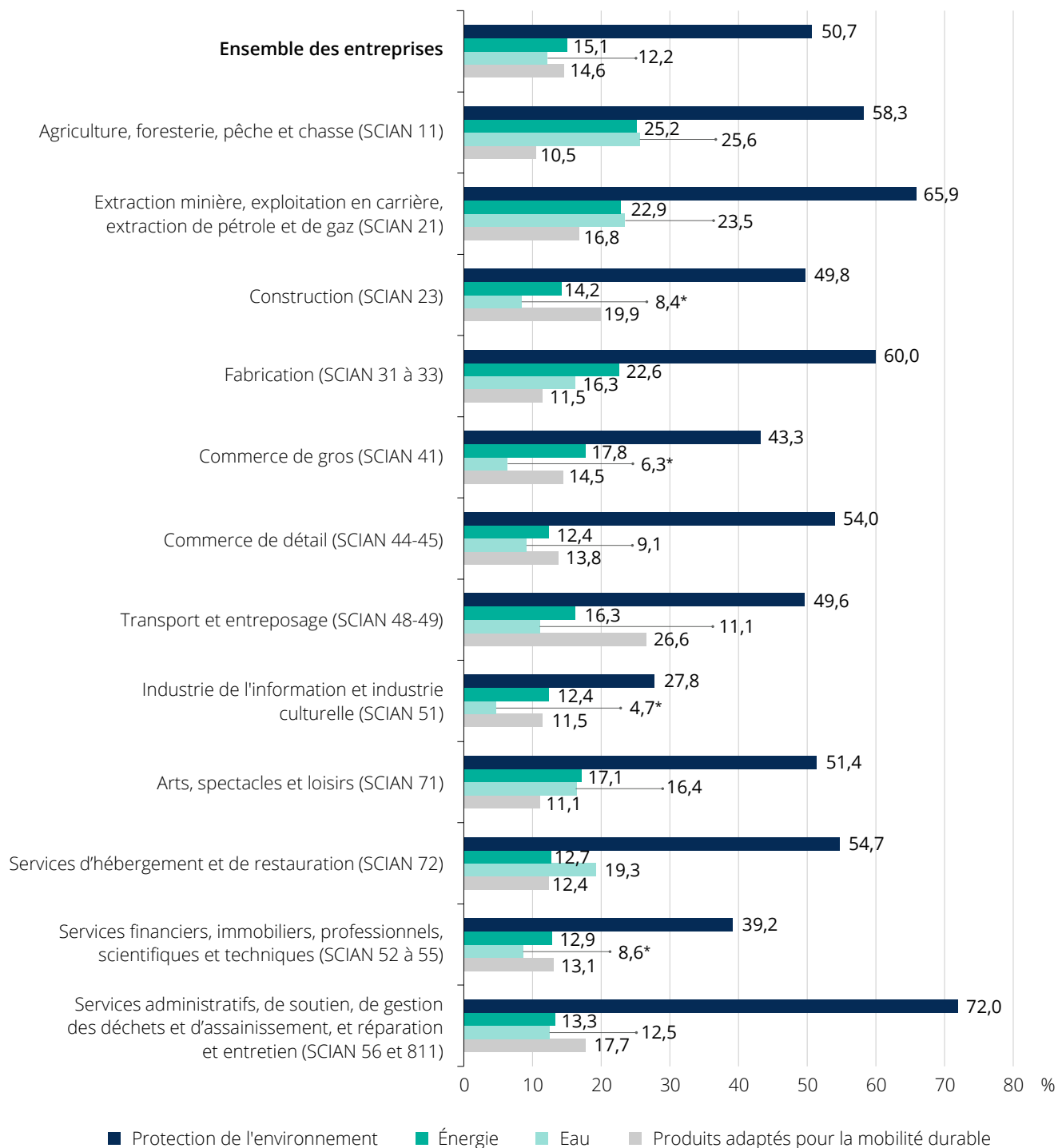
Le secteur du transport et de l'entreposage (SCIAN 48-49) se démarque de la moyenne de l'ensemble des secteurs par une utilisation proportionnellement plus importante des technologies propres liées à la **mobilité durable** (26,6 %).



Simin Zoran / Adobe Stock

Figure 4

Proportion d'entreprises ayant déclaré utiliser des technologies propres, selon le regroupement de thèmes et le secteur d'activité, Québec, 2024



* La qualité de l'estimation est passable. L'estimation doit être interprétée avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres*.

Les technologies propres liées à la lutte contre les changements climatiques

Les technologies propres visant à lutter contre les changements climatiques sont liées aux thèmes suivants :

- La protection de l'air et du climat ;
- L'utilisation ou la production de produits qui ne sont pas fabriqués à partir de combustibles fossiles (biocarburants, biomatériaux, produits biochimiques et bioénergétiques) ;
- La production d'énergie renouvelable (énergie éolienne, géothermique, solaire, etc.) pour les propres besoins de l'entreprise ou pour la revente ;
- L'amélioration de l'efficacité énergétique, la gestion de l'énergie ou des équipements industriels ou commerciaux efficaces ;
- La mobilité durable.

En 2024, près d'une entreprise sur trois a déclaré utiliser des technologies propres visant à lutter contre les changements climatiques (28,7 %). Cette proportion est demeurée stable entre 2019 (29,5 %) et 2022 (31,5 %), mais présente une diminution entre 2022 et 2024.

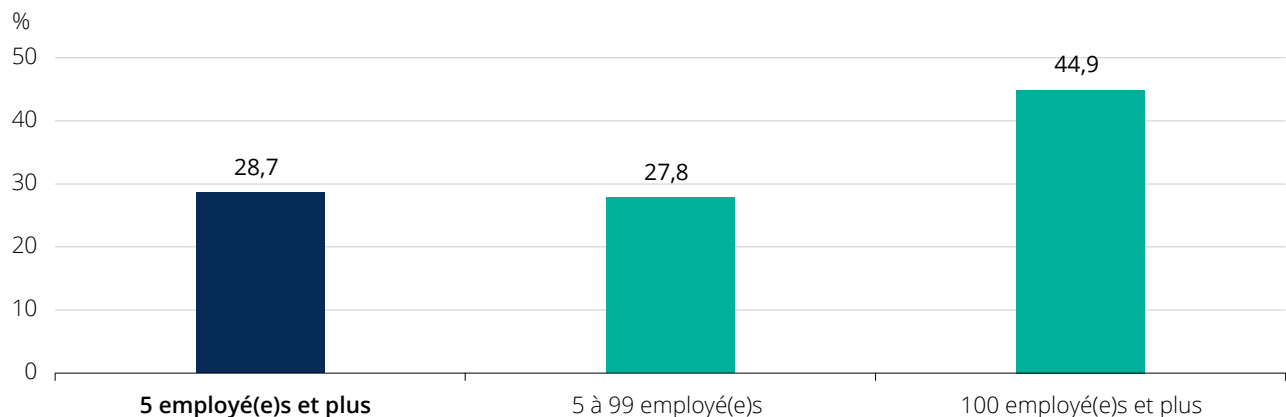
La proportion d'entreprises employant cinq personnes et plus ayant déclaré utiliser des technologies propres visant à lutter contre les changements climatiques augmente en fonction de la taille de l'entreprise. Elle est passée de 27,8 % pour les entreprises employant de 5 à 99 personnes à 44,9 % pour les entreprises de 100 personnes et plus.



Andriy Blokhin / Adobe Stock

Figure 5

Proportion d'entreprises ayant déclaré utiliser des technologies propres visant à lutter contre les changements climatiques, selon la taille de l'entreprise, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres.*

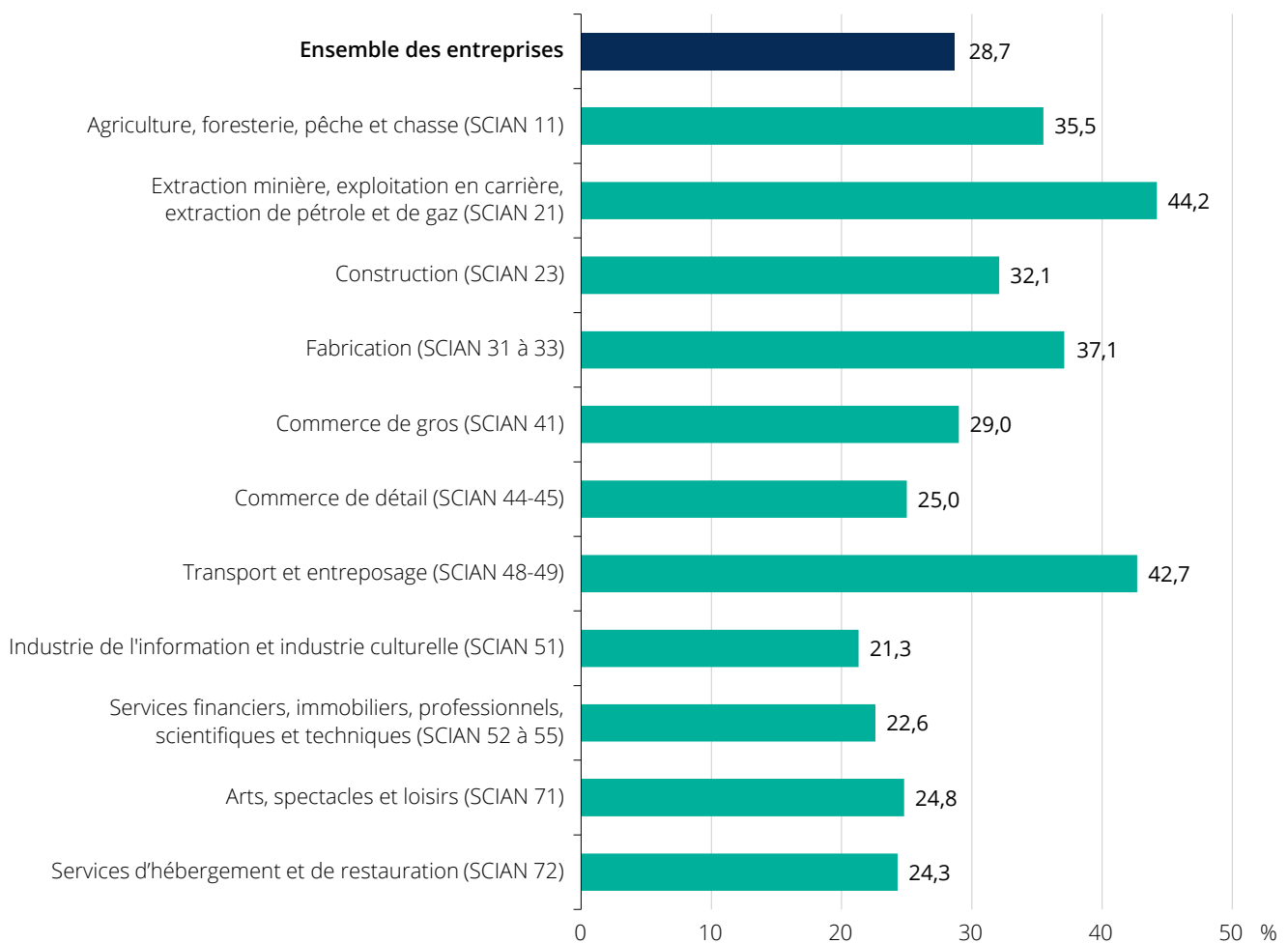
Comme en 2022, plusieurs secteurs d'activité se distinguent de la moyenne des secteurs par des proportions particulièrement élevées d'entreprises qui utilisent des technologies propres liées à la lutte contre les changements climatiques. Il s'agit des secteurs suivants :

- l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse (SCIAN 11, 35,5 %) ;
- l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 21, 44,2 %) ;
- la fabrication (SCIAN 31 à 33, 37,1%).

À ces secteurs s'ajoutent, en 2024, celui du transport et de l'entreposage (SCIAN 48-49, 42,7 %) et les secteurs regroupés des services administratifs, des services de soutien, des services de gestion des déchets et d'assainissement et des services de réparation et d'entretien (SCIAN 56 et 811, 37,3 %).

Figure 6

Proportion d'entreprises ayant déclaré utiliser des technologies propres visant à lutter contre les changements climatiques, selon le secteur d'activité, Québec, 2024



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres.*

Méthodologie

L'Enquête sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres vise les entreprises employant au moins cinq personnes au Québec en 2024, n'étant pas fermées de façon définitive et évoluant dans l'un des secteurs d'activité suivants du Système de classification des industries d'Amérique du Nord (SCIAN) :

- Secteur primaire
 - Agriculture, foresterie, pêche et chasse (SCIAN 2 11)
 - Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 21)
- Secteur secondaire
 - Construction (SCIAN 23)
 - Fabrication (SCIAN 31 à 33)
- Secteur tertiaire
 - Secteur commercial
 - Commerce de gros (SCIAN 41)
 - Commerce de détail (SCIAN 44-45)
 - Transport et entreposage (SCIAN 48-49)
 - Industrie de l'information et industrie culturelle (SCIAN 51)
 - Arts, spectacles et loisirs (SCIAN 71)
 - Services d'hébergement et de restauration (SCIAN 72)
 - Autres services
 - Finance et assurances et gestion de sociétés et d'entreprises (SCIAN 52 et 55)
 - Services immobiliers et services de location et de location à bail (SCIAN 53)
 - Services professionnels, scientifiques et techniques (SCIAN 54)
 - Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (SCIAN 56)
 - Services de réparation et d'entretien (SCIAN 811)

L'échantillon de 7 000 entreprises a été sélectionné à partir du Registre des entreprises de Statistique Canada.

Le taux de réponse global pondéré de l'enquête est de 78,5 % (4 744 entreprises), dont :

- 78,6 % chez les entreprises employant moins de 100 personnes ;
- 76,6 % chez les entreprises employant 100 personnes et plus.

Le mode de collecte était multimode : les personnes répondantes pouvaient utiliser le questionnaire en ligne ou répondre par téléphone.

La période de collecte s'est étendue du 20 janvier 2025 au 6 juin 2025.

Pour de l'information supplémentaire, veuillez consulter le [rapport d'enquête](#).

Les résultats détaillés et les mesures de précisions de l'enquête sont disponibles [dans cette série de tableaux](#).

Les analyses présentées dans ce bulletin sont basées sur des différences statistiquement significatives.

Bien que les graphiques présentés dans ce chapitre semblent montrer des différences entre les résultats, il arrive que celles-ci ne soient pas statistiquement significatives. Ainsi, un écart important entre deux proportions estimées n'est pas nécessairement statistiquement significatif. En effet, la marge d'erreur qui affecte un résultat peut faire qu'on ne soit pas en mesure d'affirmer que celui-ci est différent d'un autre résultat (plus faible ou plus élevé).

Pour conclure qu'il existe une différence entre des données, il faut procéder à des tests statistiques basés notamment sur le coefficient de variation présenté à la section précédente. Dans l'analyse qui suit, seuls les résultats significatifs au seuil de 5 % sont mentionnés.

Lorsque la cote de l'estimation est de D, soit d'une qualité passable, une « * » accompagne le résultat dans les figures et les analyses.

Autres publications d'intérêt

Rapport d'enquête - Enquête sur le développement durable, les pratiques d'affaires écoresponsables et les technologies propres	Mai 2026
Les pratiques d'affaires écoresponsables	Données de 2024 à venir
Économie circulaire	Données de 2024 à venir
Tableau de bord sur l'Économie verte	

Notice bibliographique suggérée

BREHAIN, Sophie (2026). *L'utilisation des technologies propres*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 11 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/utilisation-technologies-propres-2025.pdf].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :
Sophie Brehain

Direction des statistiques sectorielles et du développement durable :
Patrick Monsengo, directeur

Révision linguistique et édition :
Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :
Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2026
ISBN 978-2-555-03965-0

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2026

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction